

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, le 3 juillet à 19h00, au Centre récréatif Aimélacois, au 121 rue Principale.

Lors de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # 2019-40:

Nature et effets :

- De diminuer la bande riveraine de la propriété d'un maximum de 1,36 mètre pour obtenir une bande riveraine d'un minimum de 13,64 mètres.

Identification du site concerné :

La propriété est située au 40 rue Larouche.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné sous mon seing à Saint-Aimé-des-Lacs, ce 11^{ième} jour du mois de juin de l'an deux mil dix-neuf.


Suzanne Gaudreault

Directrice générale et secrétaire-trésorière